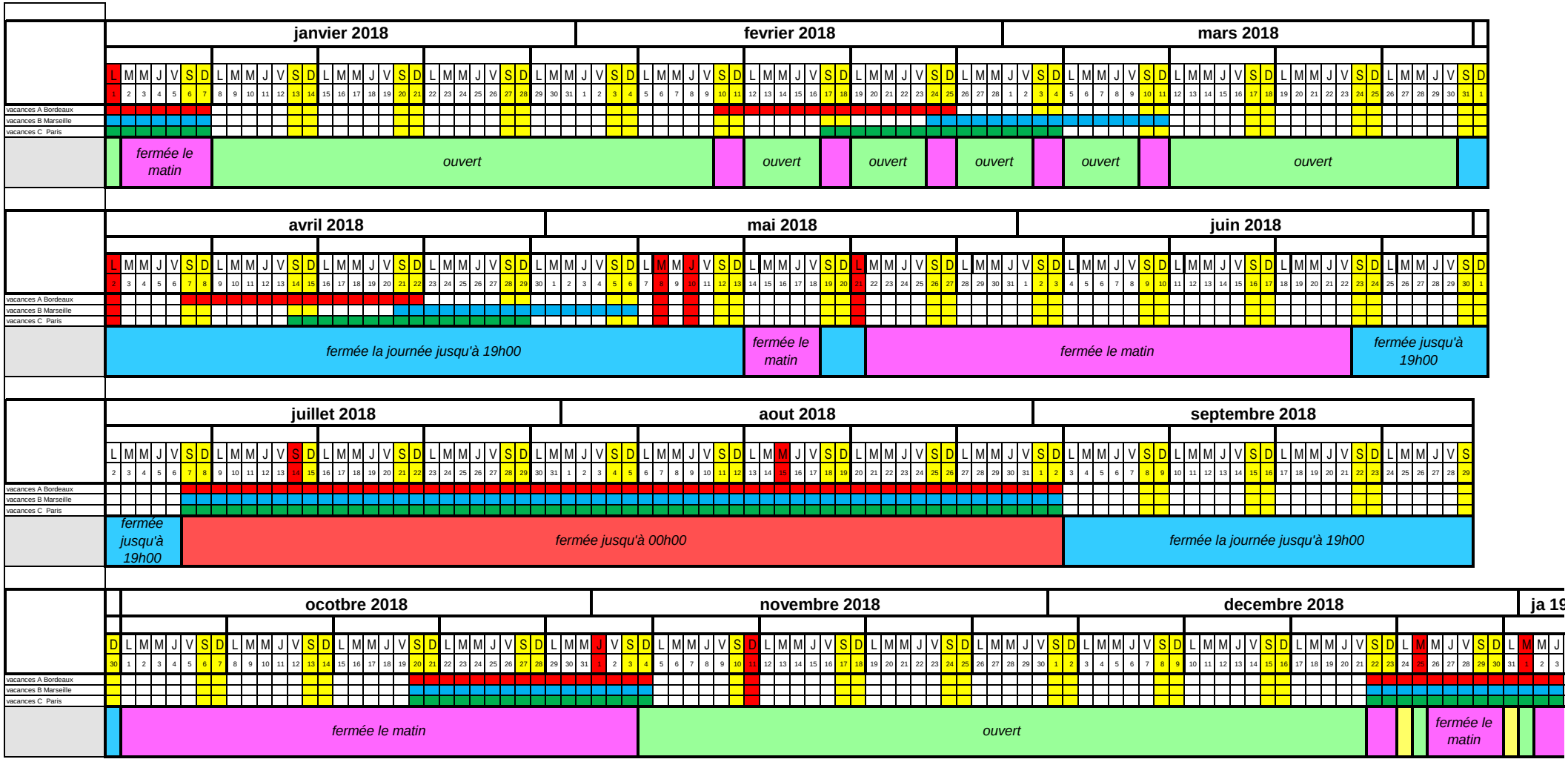

Vacances Scolaires	
	ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Poitiers.
	ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orlèans-Tours, Reims, Rennes,Strasbourg.
	ZONE C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Accord de Monsieur le Maire.

MAIRIE de LA FLOTTE 17630

Zone piétonne ouverte
Zone piétonne fermée le matin de 09h30 à 13h30 du lundi au vendredi et de 09h30 à 13h00 le samedi et le dimanche
Zone piétonne fermée de 09h30 à 19h00
Zone piétonne fermée de 09h30 à 00h00
Zone piétonne fermée de 09h30 à 18h00